



Communiqué de presse – 28 septembre 2015

COMPTE-NICKEL 12/18 – Un vrai compte dès 12 ans sans banque et sans risque

Après avoir été lancé en février 2014, le 1^{er} compte disponible chez son buraliste, Compte-Nickel va plus loin et lance Compte-Nickel 12-18 ans. Un Compte-Nickel tout aussi facile d'accès, simple et économique, imaginé pour les plus jeunes. Avec cette nouvelle offre Compte-Nickel propose un vrai compte et une vraie carte de paiement dès 12 ans.

Il y a 18 mois Compte-Nickel bouleversait les codes en lançant une solution innovante et adaptée aux attentes d'un grand nombre de Français.

1^{er} compte de paiement disponible chez son buraliste, ouvert en 5 minutes, Compte-Nickel s'est imposé dans le paysage des comptes de paiement comme le plus simple, rapide et économique.

Il devait être une réponse à tout ceux qui n'avaient plus d'options, les interdits bancaires, ou à ceux qui voulaient aller à l'essentiel sans payer des frais bancaires trop importants. Il est devenu une vraie alternative séduisant une cible bien plus large. Aujourd'hui ce sont près de 160 000 personnes qui ont déjà ouvert un Compte-Nickel. **Les deux tiers des clients y domicilient leurs revenus** et utilisent Compte-Nickel comme compte principal ; 25% des clients, notamment les plus aisés, l'utilisent pour des usages spécifiques* .

Tous les atouts du Compte-Nickel, accessibles aux mineurs

Fort de ce premier lancement et à la demande de ses propres clients, Compte-Nickel a décidé de développer le Compte 12-18 ans, une réelle innovation en matière de compte de paiement proposé aux ados.

Basé sur le même modèle que Compte-Nickel – facilité – rapidité – économie – Le « 12-18 ans » est une façon nouvelle d'aborder son argent, pour les jeunes, mais également pour leurs parents.

De 12 à 16 ans, pas d'offre équivalente.

Avec Compte-Nickel 12-18 ans, finis la gestion complexe de l'argent de poche, les économies dans la tirelire, l'argent liquide donné à l'occasion des départs en vacances et les risques de perte ou de vol associés, les 12-18 mineurs bénéficient dorénavant d'un **vrai compte** avec une **vraie carte internationale**.

Autonomiser dès 12 ans, les enfants apprennent à gérer différemment et simplement leur argent, en toute sécurité, sans possibilité de découvert, accompagnés de leurs parents.



* Achats sur internet, voyages à l'étranger, compte-joint, etc...



De 16 ans à 18 ans, en route pour une gestion responsable de son compte

Faire le choix d'un Compte-Nickel 12-18 ans c'est permettre également aux 16-18 ans d'amorcer leur envol vers l'indépendance et de voyager en prenant les bonnes habitudes. Sans découvert possible, chacun maîtrise son budget. Une prise de conscience utile pour se préparer au mieux à aborder une gestion autonome et responsable de son compte bancaire de jeune adulte.

Un contrôle pour les parents et de l'indépendance pour les enfants

Compte-Nickel 12-18 ans c'est un vrai compte et une vraie carte de paiement, mais avec un contrôle parental.

Le Compte-Nickel 12-18 ans propose les mêmes services que le Compte-Nickel destiné aux adultes. Les parents gardent cependant un contrôle incontournable sur la gestion des limites de ce compte. Le compte ne peut en aucun cas passer en découvert.

Ils définissent notamment les plafonds de dépenses et sont les seuls à pouvoir intervenir sur certains champs de l'interface web pour gérer le compte, comme par exemple le référencement d'un nouveau relevé d'identité bancaire pour les virements sortants.

Un espace aux droits et fonctionnalités adaptés :

- "**Gérer vos bénéficiaires**" : l'enfant pourra effectuer librement des virements vers des bénéficiaires mais préalablement enregistrés par son parent. Seul ce dernier pourra ajouter un bénéficiaire ;
- "**Alertes personnalisables**" : l'enfant pourra consulter mais pas modifier les alertes;
- "**Gérer votre carte et vos limites de paiement**" : le mineur pourra consulter la page mais seul le parent aura accès au menu « Modifier vos limites »;
- "**Vos informations**" : l'enfant aura accès à ce menu, mais seul le parent pourra cliquer sur « Modifier mes informations » .

Et après ?

Dès le 18^{ème} anniversaire de l'enfant, ces fonctionnalités seront débloquées automatiquement et il bénéficiera ainsi d'un Compte-Nickel standard.



Le compte sans banque



Ouvrir un Compte-Nickel 12-18 ans? Rien de plus simple !

Rendez-vous chez un **buraliste Nickel** muni de :

- la pièce d'identité et le téléphone mobile du représentant légal ;
- la pièce d'identité du mineur et le livret de famille ;
- 20 € pour payer l'abonnement annuel et finaliser l'inscription.

Repartez **avec** :

un RIB et la carte MasterCard® active ; l'espace client web & mobile actif.

<http://compte-nickel.fr>

CONTACT PRESSE : Le Bureau de Com

Juliette LEMOINE – 01 85 09 27 14 – 06 63 45 59 26 – jlemoine@lebureaudecom.fr

Delphine MAUPETIT – 01 85 09 27 13 - 06 03 12 67 23 – dmaupetit@lebureaudecom.fr